

LE DOSSIER : 120 ans de solidarité et d'action internationales

MÉMOIRES D'AVENIR

PUBLICATION DE L'INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE
DE LA FÉDÉRATION CGT DES SERVICES PUBLICS - DÉCEMBRE 2024 - N° 16 - 2 EUROS



Coordination **CGT**
(Mines-Energie, Santé,
Services publics, UGFF)

FISE
FNSP
EGOD

FOR
PUBLIC
JOBS

in
EU

INSTITUT
D'HISTOIRE
SOCIALE

ihs
fédération
des services
publics
la
cgt

LE DOSSIER : 120 ans de solidarité et d'action internationale

MÉMOIRES D'AVENIR

PUBLICATION DE L'INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE
DE LA FÉDÉRATION CGT DES SERVICES PUBLICS - DÉCEMBRE 2024 - N° 16 - 2 EUROS

Directeur de la publication :

Philippe Coanet
Rédacteur en chef : Pierre Legoy
Maquette : Christine Demoor
Photo Une : Manifestation européenne de Porto (Portugal) le 19 juin 2000 à l'appel de la CES ; Vincent Debeir, secrétaire général de la fédération, tient la banderole à gauche (avec la casquette)
Photos : FDSCTG sauf mention expresse

Conseil d'administration de l'IHS CGT de la Fédération CGT des Services publics

Alain POUCHOL, président d'honneur
Philippe COANET, président
Pierre LEGOY, secrétaire
Nadine BRICOUT, trésorière
Jean-François BEAL
Danielle BERLAIMONT
Jean-Bruno BOUERI
Lise BOUVERET
Vincent DEBEIR
Angèle DE ROSSO
Florence DELSONS
Michel LAVIGNE
Didier LOUVET
Baptiste TALBOT
Laurent TREMINTIN

Conseil scientifique :

Emmanuel Bellanger, historien directeur de recherche au CNRS, Centre d'histoire sociale des mondes contemporains, Paris I
Sophie Bérout, professeur de sciences politiques à l'Université Lumière Lyon II
Dominique DURAND, journaliste historien
Florian GALLIEN, archiviste
Jacques GIRAULT, historien, professeur émérite de l'Université Paris XIII
Colette GRANDCLAUDON, administrateur territorial, mission Histoire du CNFPT
Julian MISCHI, directeur de recherches INRA
Guillaume ROUBAUD-QUASHIE, rédacteur en chef de la revue de « Cause commune »
Stéphane SIROT, historien, enseignant à l'Université de Cergy-Pontoise et de Nantes
Emeric TELLIER, doctorant du Centre d'histoire sociale du XX^e siècle, Paris I

Contact :

Florian GALLIEN : 01 55 82 88 22
ihfsdp@cgt.fr

Impression, routage :

RIVET PRESSE-ÉDITION
24, rue Claude-Henri-Gorceix
87022 LIMOGES CEDEX
Tél. 05 55 04 49 50

sommaire

Édito 3

La vie de l'IHS

- L'IHS au congrès de l'UFICT 4

- La 7^e édition du Salon du livre d'histoire sociale s'est tenue le 5 novembre à Montreuil

- Le livre sur l'histoire de la fédération : dernière ligne droite !

- Quiz souscription tome 1 - Les réponses 5

Le coin des archives

- Zoom sur les états généraux de 1980 pour la défense du service public 6

DOSSIER - 120 ANS DE SOLIDARITÉ ET D'ACTION INTERNATIONALES

- Les positions et actions internationales de la fédération au fil de l'histoire 7

- Les internationales ouvrières : une longue et tumultueuse histoire 8

- Extraits du livre sur l'histoire de la fédération 9

- L'entrée remarquable de la fédération dans la FSESP 11

- Interview d'Alain Pouchol 12

- Délégation au Japon 14

- La multiplication des règlements statutaires dans les grandes villes | L'exemple de Toulouse 16

- Photos d'archives | Pacifisme et internationalisme 18

- Une histoire de la fédération CGT des Services publics

Bon de commande 19

- Bulletin d'adhésion à l'IHS 20



édito

**Michel
LAVIGNE**

La démocratie

On a bien vu que la rédaction du tome II de *l'Histoire de notre fédération* a été plébiscitée par les protagonistes, car, pour nous autres les «barbes blanches», cette période était notre vécu, notre vie de militant-e, notre vie tout court. Les souvenirs des un-es et des autres sont remontés, ont fusé tous azimuts et la passion est restée intacte. On attribue aux Grecs cette règle de vie sociale dont on se réclame aujourd'hui, mais il faut relativiser, les seuls Grecs ayant droit de cité étaient les riches, les notables, pas la piétaille, surtout pas les femmes et encore moins les très nombreux esclaves.

Ce modèle a, semble-t-il, prévalu dans les pays dits occidentaux par opposition à ceux dits totalitaires, voire dictatoriaux.

Mais aujourd'hui, la poussée des idées d'extrême droite en Europe, mais aussi aux États-Unis et en Amérique latine, doit nous interroger.

En France, un des berceaux de la dé-

mocratie moderne, on élit nos représentants et... à eux de décider, sauf quand la vox populi se manifeste avec assez de poids pour se faire entendre.

Mais aujourd'hui, cette démocratie est bafouée, piétinée par un Président de la République qui met à mal cette dernière : quand la population française très majoritaire (80 %, paraît-il) se dit contre le projet de réforme des retraites, elle n'est pas entendue et les tenants du pouvoir l'imposent sans vergogne pour donner satisfaction à ceux qu'ils servent, les tenants du capitalisme et de la grande finance internationale.

Mais le meilleur exemple de ce déni de démocratie, c'est la nomination d'un Premier ministre de droite, lequel constitue un gouvernement homogène de droite alors que ce sont les forces de gauche qui se sont imposées dans les urnes sous le beau titre de Nouveau Front Populaire.

Sophie BINET, dans son discours de mars dernier pour les 80 ans du CNR,

dénonce la falsification et la récupération des «Jours heureux» par ceux qui n'ont de cesse de les gommer.

Alors, il est encore plus impératif de figer l'histoire, la vraie, pour qu'elle ne disparaisse pas dans le verbiage malfaisant qui essaie de la nier, c'est toute la raison d'être de nos Instituts d'Histoire Sociale et celui de notre fédération en particulier parce que ce sont les services publics qui sont aujourd'hui le plus gravement mis à mal.

Nous avons donc du pain sur la planche en rédaction, en publication et en diffusion.

L'IHS AU CONGRÈS DE L'UFICT



Philippe Coanet et Pierre Legoy ont représenté notre IHS au congrès de l'UFICT à Martigues, du 23 au 26 septembre. Les près de 200 délégué-es, membres de droit et invité-es, avaient dans leur sacoches le tome 1 de l'histoire de la fédération qui leur a été offert par l'UFICT (ainsi que le livre de Jean-François Bolzinger *Rassem-*

bler le salariat : histoire du syndicalisme spécifique Ugict-CGT).

Les délégué-es ont pu voir une courte vidéo de présentation du livre écrit par Dominique Durand, et Philippe est intervenu le mercredi en fin de séance pour présenter l'IHS et lancer un appel à l'adhésion et aux candidatures au Conseil

d'administration. Philippe et Pierre ont tenu un stand au congrès où ont été recueillies deux adhésions et vendu quelques exemplaires du volume 2 de l'histoire, ainsi qu'un livret sur la lutte des 81 de La Seyne-sur-Mer. Notons à ce sujet qu'était déléguée au congrès, Fanny, l'une des filles de Marcel-Paul Magagnosc, l'un des principaux dirigeants de cette lutte em-

blématique.

Presque 40 ans après la création de l'UFICT, en mars 1985, le nombre d'adhérent-es est en voie d'avoir doublé. Au cours des riches débats, l'évolution sociologique intervenue sautait aux yeux : professions du secteur social et médico-social très féminisées, catégorie A atteignant 40 % des effectifs dans les services des métropoles comme Nantes ou Lille, préoccupations environnementales bien présentes, etc. Les interventions témoignaient également d'une sérénité nouvelle des relations entre syndicats ICT et syndicats ouvriers-employés, bien opportune au moment de la montée des idées d'extrême droite...

LA 7^E ÉDITION DU SALON DU LIVRE D'HISTOIRE SOCIALE S'EST TENUE LE 5 NOVEMBRE À MONTREUIL

Notre IHS était bien entendu présente avec Philippe Coanet et Florian Gallien, accompagnés de Dominique Durand, inscrit dans les séances de dédicaces comme auteur du livre *Histoire de la Fédération CGT des Services publics*. ▼

LE LIVRE SUR L'HISTOIRE DE LA FÉDÉRATION : DERNIÈRE LIGNE DROITE!

Le volume 1 du livre sur l'histoire de la fédération est bien sorti comme prévu à l'été 2024. Préfacé par Emmanuel Bellanger, directeur du Centre d'histoire sociale des mondes contemporains et du Maitron, il relate dans le même style alerte que celui du précédent volume, appuyé sur une somme d'archives inédites, l'histoire de la fédération depuis sa création en 1903 jusqu'au milieu des années 70.

Dominique Durand, qui en est l'auteur, a fait le déplacement en septembre à la fête de l'Humanité pour une séance de dédi-

caces au stand fédéral du Forum social. Et maintenant : **en route pour la dernière ligne droite avec l'écriture du volume 3** qui couvrira les années de 1995 à nos jours. Dominique Durand a déjà engagé des entretiens approfondis avec les secrétaires générales et généraux de la fédération sur la période. La parution est prévue pour début septembre 2025, avec une souscription ouverte de janvier à juillet. Ce grand projet sera ainsi achevé alors que notre IHS fêtera ses dix ans d'existence!

DES ÉDITEURS
DES AUTEURS
DES LIVRES
DES DÉBATS
...

MARDI 5 NOVEMBRE 2024

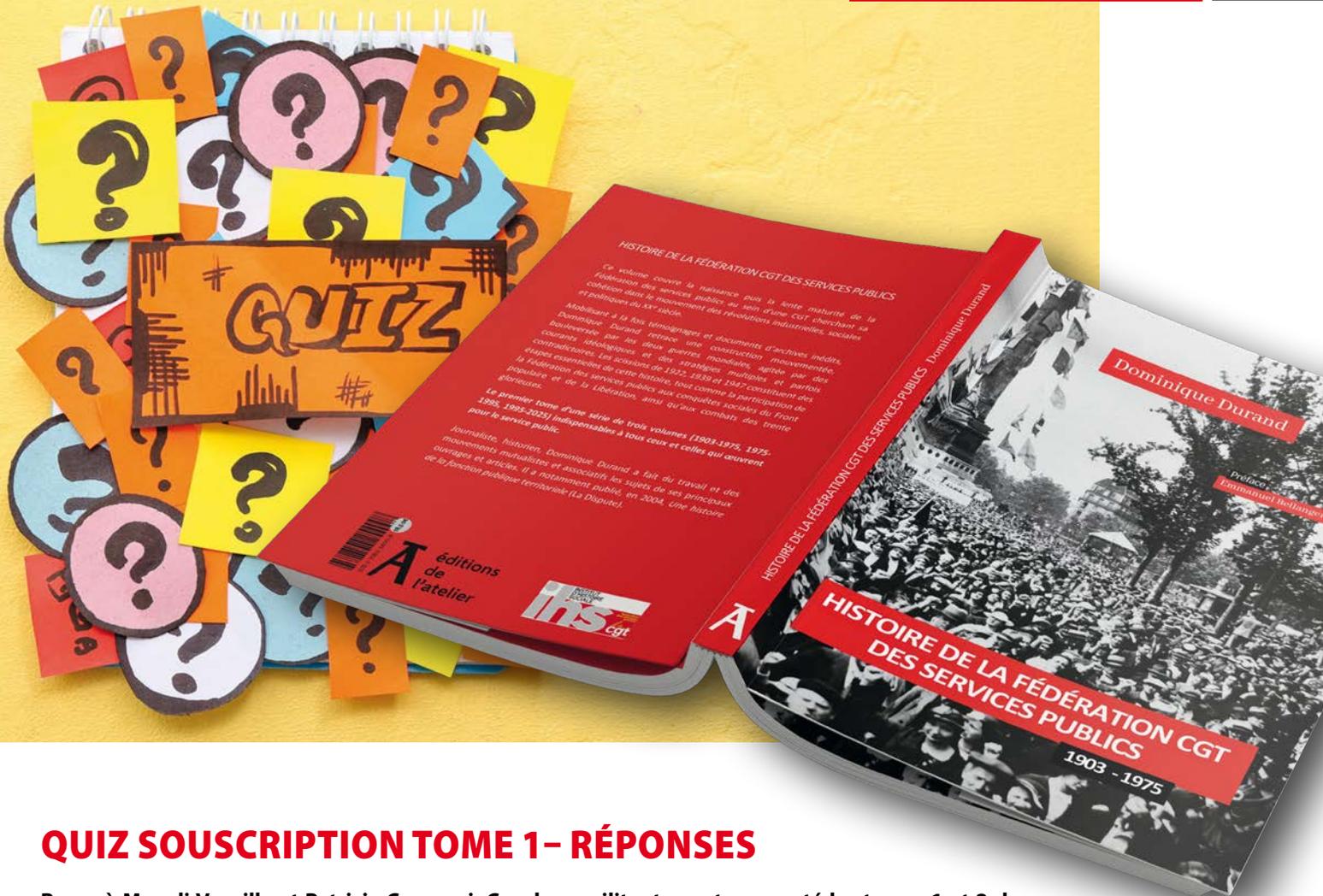
7^E SALON DU LIVRE D'HISTOIRE SOCIALE

SIÈGE DE LA CGT, PATIO GEORGES SÉCUIY
263 RUE DE PARIS - MONTREUIL

ENTRÉE LIBRE

ihS
INSTITUT
D'HISTOIRE
SOCIALE
GÉORGES SÉCUIY - MONTREUIL

LIRE PENSER AGIR



QUIZ SOUSCRIPTION TOME 1 – RÉPONSES

Bravo à Magali Vazeille et Patricia Cangemi. Ces deux militantes ont remporté les tomes 1 et 2 de l'histoire de la Fédération CGT des Services publics, dédiés par l'auteur, Dominique Durand. Elles ont apporté 8 bonnes réponses sur les 12 contenues dans le quiz proposé, dans le cadre de la souscription du tome 1, à toutes les militantes et militants de la CGT des Services publics.

- 1 Quelle période historique couvre ce tome 1 ?
1903-1974
- 2 Sur quelle place parisienne a lieu la manifestation illustrant la page de couverture ?
Bastille
- 3 Combien de scissions a vécues la CGT au XX^e siècle ?
3 : en 1922, 1939, 1947.
- 4 Qui sont les deux secrétaires généraux représentés sur la page 2 du bon de souscription ?
Benoît Frachon et Lucien Jayat
- 5 Combien de syndicats sont représentés au congrès constitutif de la fédération CGT des Services publics ?
9 en 1903
- 6 En quelle année est créée la Fédération CGTU des personnels des Services publics, des services de Santé et de l'Éclairage ?
1928
- 7 Combien d'adhérents compte la fédération confédérée des Services publics en 1931 ?
47 000
- 8 Pourquoi la République française vacille en février 1934 ?
Émeute déclenchée par les ligues fascistes et factieuses à Paris le 6 février.
- 9 Où se tient le congrès de réunification de la CGT en mars 1936 ?
Toulouse
- 10 Qui représente la fédération générale CGT des personnels des Services publics et des services de Santé auprès du régime de Vichy à Lyon ?
Robert Lefèvre
- 11 De quand date le premier statut général du personnel communal ?
La loi portant « Statut général des agents communaux et intercommunaux titularisés dans un emploi permanent à temps complet » est publiée le 28 avril 1952.
- 12 Qu'apportent aux communaux les grèves de 1968 ?
Les accords de Grenelle conclus le 27 mai, les négociations qui suivent au ministère de la Fonction publique les 28 et 29 mai, puis les 1^{er} et 2 juin, apportent des revalorisations substantielles des traitements et salaires (de 8,50 %), une majoration de dix points à tous les niveaux de la grille hiérarchique, une majoration supplémentaire de cinq points pour les catégories C et D, auxquels s'ajoute un ensemble de mesures catégorielles qui porteront à 13,17 % en année pleine l'augmentation de la masse des traitements. S'y ajoutent encore des réductions immédiates de la durée de travail, la généralisation de la semaine de cinq jours, une journée de congés annuels supplémentaire, la création de commissions ad hoc pour l'ensemble des problèmes à caractère social et une révision positive du droit syndical dans les lieux de travail. Le 7 juin, de nouvelles « satisfactions » sont apportées après une réunion au ministère de l'Intérieur sur des reclassements indiciaires, des alignements de situations, des indemnités forfaitaires.

Zoom sur les états généraux de 1980 pour la défense du service public

FLORIAN GALLIEN

Il y a quelques semaines, la fédération présentait, dans un numéro du Service public magazine (n° 133, juillet-août-septembre 2024), une importante initiative consacrée à l'organisation d'états généraux des services publics territoriaux. Son objectif ? Permettre à chaque syndiqué-e et à chaque syndicat de prendre la parole et d'élaborer avec les agent-es des revendications pour l'avenir de nos services publics territoriaux. Une initiative en résonance avec l'histoire de notre Fédération qui, en 1980, avait organisé des états généraux du service public avec la Fédération des PTT, de la Santé et l'UGFF (ex-UFSE).

Dans le deuxième volume de l'Histoire de la fédération CGT des Services publics¹, Dominique Durand retrace la chronologie et les enjeux de cet événement à partir du récit d'Alain Pouchol, ancien secrétaire général de la **fédération entre 1979 et 1995. Ces états généraux s'organisèrent en 4 étapes :**

« Première étape : des états généraux locaux, un bus des services publics ira de ville en ville, point de rassemblements et de tribune des luttes interprofessionnelles du secteur, grâce à la mobilisation de la presse locale ou régionale et des radios libres qui commencent doucement leur essor local.

Seconde initiative : recueillir dans un livret Services publics témoignages, doléances, revendications, idées...

Troisième ambition : organiser des états généraux départementaux en s'appuyant sur la structure fédérale départementale, ses unions syndicales. Ce sont elles qui devront organiser la **dernière étape**, la "montée" vers Paris. Objectif : 50 000 participant-es, place de la Nation.² De ces événements, et de ces états généraux plus généralement, que reste-t-il dans les archives de notre fédération ?

UN LIVRET DES SERVICES PUBLICS

Un dossier³ y est principalement consacré. S'il contient différents tracts, publications, coupures de presse, correspondances et autres interventions (d'Alain Pouchol notamment), l'essentiel du dossier est en réalité composé d'un sous-dossier intitulé « Livrets des services publics ». Ces derniers correspondent en fait aux différents « témoignages, doléances, revendications, idées... » évoqués dans son livre par Dominique Durand et alors sollicités par la fédération. Introduit par une reproduction du véritable Cahier de doléances du tiers-état de la ville de Paris de 1789, le livret doit permettre à chacun de pouvoir « témoigner, écrire, connaître ce [qui est vécu et] ce qui doit changer » afin de le porter « à la connaissance du gouvernement, des parlementaires et de l'opinion publique ». En tout, 88 réponses provenant de 15 départements sont conservées dans ce dossier ; la plupart sont laconiques.

Les principales demandes concernent le temps de travail (une trentaine de mentions) avec les 35 h sans perte de salaire « pour plus de temps consacré aux loisirs, plus de temps en famille, plus de temps pour mieux vivre » ; le relèvement des salaires (15 mentions) « pour vivre et non survivre !!! » grâce notamment à un 13^e mois statutaire, des primes de transport, de manipulation d'argent ou la revalorisation de la « prime de vêtements » ; les relations avec « les autorités » (une dizaine de mentions), les répondants appelant « à ne pas confondre hiérarchie et autoritarisme » et souhaitant une « meilleure compréhension du chef de service par rapport à ses subordonnés ». Les conditions de travail, la retraite, la question du statut ou les services publics locaux sont également évoqués de façon récurrente dans les réponses conservées.

RETRAITE À 55 ANS POUR LES FEMMES

On trouve aussi des revendications plus spécifiques, par exemple envers les femmes : « horaires libres pour les femmes », « retraite des femmes à 55 ans », « titularisation pour les travailleurs à mi-temps comme sont les trois quarts de femmes de services dans les écoles ou autre » ainsi qu'envers certains métiers : « création du grade "Secrétaire" pour les sténodactylos », « refonte du statut qui doit se traduire par la création de nouveaux grades, en particulier celui de secrétaire-sténodactylo », « diminution du rapport enfants/animateurs »...

Quelques contributions sont aussi plus développées : « il n'est pas facile d'écrire sur une feuille blanche ce que l'on vit tous les jours dans son travail, encore moins de définir comment on souhaite le changement, le vrai changement [...] En ce qui me concerne, employé communal, notre salaire devrait être plus élevé, notre temps de travail diminué. Mais je crois que le plus important, à mon avis, c'est de donner toujours plus de pouvoir de décision aux travailleurs : aller progressivement vers l'autogestion. C'est maintenant, et en s'appuyant sur les municipalités de gauche, que nous devons apprendre l'autogestion. »

Si l'analyse de ces doléances permet de brosser un portrait des difficultés et des aspirations des fonctionnaires territoriaux de la fin du siècle, certains témoignages saisissent également par leur contemporanéité⁴ : « cess[ons] de faire croire à l'opinion publique que les employés communaux sont des privilégiés dont le niveau de vie passe au détriment des autres salariés »...

On pourra lire l'intégralité des contributions auprès des archives fédérales.

1 Dominique Durand, *Histoire de la Fédération CGT des Services publics. 1975-1995*, Éditions de l'Atelier, 2023, 230 p.

2 *Ibid.*, pp.61-63

3 Archives de la Fédération CGT des Services publics, C2 4577, États généraux du 5-06-1980.

4 Julie Gervais, Claire Lemercier, Willy Pelletier, *La Haine des fonctionnaires*, éditions Amsterdam, 2024, 200 p.

120 ans de solidarité et d'action internationales

LES POSITIONS ET ACTIONS INTERNATIONALES DE LA FÉDÉRATION AU FIL DE L'HISTOIRE

PHILIPPE COANET

« **Proletaires de tous les pays, unissez-vous!** » C'est la conclusion du Manifeste du Parti communiste, publié en 1848 par Karl Marx et Friedrich Engels. Seize années plus tard, en 1864, est créée la première Association Internationale des Travailleurs (AIT). Elle regroupe des délégués, militants politiques et/ou syndicaux de plusieurs pays d'Europe où le capitalisme a commencé à développer la grande industrie manufacturière. Les débats et résolutions y sont beaucoup plus politiques que syndicaux, car si les militants ouvriers sont organisés en partis ouvriers nationaux, anarchistes et socialistes dans les différents pays, leurs regroupements syndicaux sont émiettés.

En effet, la confédération britannique, le Trade Union Congress (TUC), n'est fondée qu'en 1868, la CGT en 1895. D'ailleurs, c'est en 1870, deux ans après la fondation du TUC, que les syndicalistes anglais obtiennent la cessation du travail le samedi midi jusqu'au lundi.

Dès lors, les syndicats, partout en Europe, vont s'inspirer de la « semaine anglaise »

pour en revendiquer l'application dans leurs pays.

Ce n'est qu'en 1913, et surtout en 1919, que les syndicats nationaux vont se regrouper dans une internationale syndicale, la Fédération syndicale Internationale (FSI).

Au lendemain de la Première Guerre mondiale et après la révolution bolchévique en Russie, les débats dans le mouvement ouvrier sont très vifs. Ils aboutissent, au congrès de Tours en décembre 1920, à la scission entre socialistes, minoritaires, et les majoritaires qui décident de devenir la section française de l'internationale communiste. L'impact de la scission retentit très vite dans la CGT et la CGT confédérée reste affiliée à la FSI et la CGTU (unitaire) rejoint l'Internationale syndicale rouge en 1921.

Au cours de ces années de scission, la fédération unitaire, comme l'ensemble de la CGTU, développe une activité internationale fournie. De plus, la CGTU avait affirmé son engagement anticolonial pendant la guerre du Rif en 1925 et soutenait les luttes des immigrés travaillant en France. Elle était le seul syndicat qui soit ouvert aux militants algériens et, qui plus est,

ayant inscrit à son programme les mots d'ordre de destruction du régime colonial et de libération algérienne.

Après l'arrivée d'Hitler au pouvoir, l'ISR propose en mars 1935 le rétablissement de l'unité. Finalement, la réunification des deux CGT acte l'affiliation internationale à la FSI. L'ISR se dissout à la fin de 1937. Jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale et la victoire contre le nazisme, il n'y a plus d'internationale syndicale en activité et c'est à la Libération que se constitue la Fédération Syndicale Mondiale (FSM) à laquelle sont affiliées toutes les centrales syndicales nationales de tous les continents.

Mais, dès 46-47, de nouvelles scissions interviennent dans les syndicats occidentaux, sous la pression des USA en lien avec le plan Marshall, qui vont aboutir au retrait de la FSM et à la création de la CISL.

La fédération des Services publics décide de rester dans la CGT et dans la FSM.

Nous publions ci-après des extraits du livre sur l'histoire de la fédération qui donnent à voir un aperçu de ses engagements et activités internationales en 1926, 1938, 1947, 1953, 1970 et 1995.



Manifestation européenne de Porto (Portugal) le 19 juin 2000 à l'appel de la CES

Les internationales ouvrières : une longue et tumultueuse histoire

L'Association internationale des travailleurs (AIT) est le nom officiel de la Première Internationale, fondée le 28 septembre 1864 à Londres principalement à l'initiative de travailleurs et de militants français, anglais, allemands et italiens.

L'Internationale socialiste fut fondée, à l'initiative notamment de Friedrich Engels, par les partis socialistes et ouvriers d'Europe lors du congrès de Paris en juillet 1889; elle est aussi connue sous le nom de **Deuxième Internationale, ou Internationale ouvrière**.

La III^e internationale ou internationale communiste naît en mars 1919 à Moscou. En pleine guerre mondiale et dans le prolongement de la révolution bolchévique en Russie, elle regroupe les partis qui acceptent 21 conditions d'adhésion. Elle se dissout le 15 mai 1943. À son initiative est créée une **Internationale syndicale rouge** en juillet 1921.

La IV^e internationale est fondée à Paris par Léon Trotsky en 1938, à la suite de l'exclusion de la III^e internationale des opposants au stalinisme. La **fédération syndicale internationale** ou **FSI**, dite aussi **Internationale d'Amsterdam**, fondée en juillet 1919, est la suite d'une première fédération fondée en 1913 à Zurich, rassemblant des syndicats qui, pour certains, avaient été membres de l'Association internationale des travailleurs, mais n'avaient pas trouvé leur place dans une Internationale ouvrière plus tournée vers les partis politiques. Dans les années 1930, elle renforce ses liens avec l'Internationale ouvrière socialiste. En 1946, elle se fonde dans la Fédération Syndicale Mondiale.

LA CISC

En juin 1919, au congrès de La Haye, est constituée la Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens (CISC) avec onze centrales nationales, dont celles d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, de France, d'Italie, des Pays-Bas. Dans le mouvement de déconsecration, elle change de nom en 1968 et devient Confédération Mondiale du Travail (CMT).

LA FSM

En novembre 1943, le TUC britannique lance l'idée d'une conférence syndicale mondiale devant se réunir en 1945. Les syndicats américains et soviétiques se joignent à cet appel. La Conférence de Londres se réunit du 6 au 17 février 1945, elle rassemble 55 organisations syndicales. Elle demande la démilitarisation de l'Allemagne et du Japon, l'association des syndicats au règlement de la Paix, et la création d'une Organisation des Nations unies. Enfin, elle convoque une deuxième conférence à Paris

ayant pour but de préparer la **Fédération syndicale Mondiale**. Le congrès du 3 au 8 octobre 1945 voit s'affronter trois tendances, une proche des Soviétiques, une fortement anti-communiste et regrettant la Fédération syndicale Internationale, et, enfin, une tendance centriste dont les deux piliers sont la CGT française et le CIO américain. C'est l'ancien président de la Fédération syndicale internationale, Walter Citrine qui devient le premier président de la FSM, et le cégétiste Louis Saillant secrétaire général.

LA CISL

Dès l'annonce du plan Marshall, les tensions deviennent fortes entre ces tendances et une nouvelle scission semble inévitable. Un nombre important de syndicats nationaux quittent alors la FSM et c'est au Congrès de Londres (28 novembre-9 décembre 1949) que se crée la **Confédération internationale des syndicats libres**. À la tribune, Irving Brown, du syndicat américain AFL, désigne l'ennemi prioritaire : « le totalitarisme soviétique ».

LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SYNDICATS (CES),

fondée en 1973. Dès l'origine, la CGT a demandé son affiliation qui lui a été refusée tant qu'elle demeurait membre de la FSM.

LE DÉPART DE LA CGT DE LA FSM

Alors que la plupart des confédérations nationales ont quitté la FSM dans le courant des années 50, 60, 70 et rejoint la CISL, la CGT y est restée avec des responsabilités importantes en tentant d'œuvrer à sa transformation. Mais, en 1978, la CGT décide de quitter le secrétariat de la FSM. C'est au congrès de Damas en Syrie, en 1994, que la rupture a été consommée, et la décision prise en 1995. Après cette décision, la CGT a initié un groupe de confédérations parmi lesquelles la COSATU sud-africaine et la CUT brésilienne qui ont milité pour « le renouveau et l'unité du syndicalisme international ». Ces efforts ont contribué à la création de la Confédération syndicale internationale, la **CSI**, en 2006. La CSI revendique plus de 200 millions d'adhérents. Elle regroupe 332 organisations syndicales dans 163 pays.

ENFIN : L'INTERNATIONALE DES SERVICES PUBLICS (ISP), dont la fédération est membre depuis 2003.

Extraits du livre sur l'histoire de la fédération

1926 LA FÉDÉRATION (CGTU) EN DÉLÉGATION EN RUSSIE

Lors du Comité national de la fédération unitaire, le 27 février 1926, Yves Chauvel, Louis Guerbois, secrétaire général permanent du personnel secondaire médical des hospices de la Seine et Georges Le Bigot, alors secrétaire général du Syndicat unitaire des employés et ouvriers des communes de la Seine, «font un compte rendu très complet de leur délégation au congrès de la «fédération pan-russe des Services publics», voyage qui eut lieu du 14 novembre au 18 décembre 1925 et qui les mena de Moscou à Léningrad puis Karkov. C'est l'un de ces premiers voyages «militants» de syndicalistes, voyage que la police française considère comme «une forme de propagande qui pourrait être employée par les autorités soviétiques russes», deux délégations d'instituteurs invités par le Syndicat pan-russe des travailleurs de l'enseignement étant parties successivement au début et à la fin de l'été. Chauvel, parlant du voyage de 1925, insiste sur l'organisation du congrès et «ses méthodes de travail» puis sur les efforts de l'URSS pour «améliorer le sort de la classe ouvrière». Le Bigot est «surtout frappé (du) sens collectif de la population russe et aussi (a) l'impression très nette d'être dans un pays où les travailleurs sont les maîtres». Guerbois, quant à lui, «limite son exposé à la question des

asiles, à celles des prisons et des assurances sociales, démontrant que toutes les institutions russes tendent au relèvement de ceux qui se sont trompés et à permettre aux travailleurs d'échapper à la misère». La fédération décide de publier en brochure ces comptes rendus. D'autres délégations de «municipaux» seront invitées par la suite aux congrès des services publics pan-russes (247 934 syndiqués, dont 53 301 femmes en 1927). Elles donneront lieu à de longs comptes rendus sur plusieurs numéros du journal fédéral *L'Émancipation*. Après le V^e congrès de l'Internationale syndicale rouge, se tiendra, en août 1930, la deuxième conférence internationale des Services publics et hospitaliers à laquelle Pierre Kerautret, Maury et Ernest Sestacq participeront, invitation suivie d'un voyage de quatre semaines «de la mer baltique au Caucase».

1938 AVEC LES RÉPUBLICAINS ESPAGNOLS ET LES SYNDICALISTES DES COLONIES D'AFRIQUE DU NORD

Nous sommes en juin 1938. En mars, les troupes allemandes sont entrées en Autriche qui est rattachée à l'Allemagne. L'Anschluss (en français : annexion) est plébiscité par 99 % des Autrichiens. La Tchécoslovaquie mobilise devant la volonté d'Hitler d'occuper la région des Sudètes. En France, Blum est revenu en mars

au Gouvernement, mais a été renversé en avril. Le radical Édouard Daladier lui succède.

Du 8 au 11 juin, le XX^e congrès fédéral se déroule à la nouvelle Bourse du travail de Bordeaux. Il débute par une vibrante Internationale et l'envoi d'un télégramme de «sympathie agissante au peuple espagnol». Condamnant la position française, le congrès — où la situation en Espagne sera souvent évoquée — se prononce pour la fin de «la comédie de la non-intervention». Depuis le début de la guerre civile, la CGT s'est nettement engagée dans des actions humanitaires. Le 2 octobre 1938, la fédération organisera une journée de collecte pour les enfants d'Espagne — l'envoi de vivres, de médicaments, de matériel médical —. Mais elle fournit également, de manière indirecte, des moyens humains — des militants syndicaux s'engagent dans les Brigades internationales — et matériels.

L'une des séances de congrès, celle du vendredi matin, est co-présidée par un délégué venant de l'Union locale de Tunis, Jacques Taièb. Jayat, dans ses mémoires, évoque le voyage qu'il effectua en Algérie en août 1936 «où les événements de France avaient provoqué (...) un grand mouvement d'adhésion à la CGT dans les services municipaux et départementaux» puisqu'il parle d'ailleurs de «moisson syndicale».

Les syndicats de municipalités algériennes et tunisiennes avaient rejoint la fédération. Au congrès de 1936, les syndicats des communaux d'Algérie disposaient de 2 mandats, celui d'Alger de 3, de Constantine 1. Employé communal à Alger, Norbert Zittel est secrétaire général du syndicat CGT des Services publics de la ville d'Alger et secrétaire général du Groupement départemental des Services publics de l'Algérois. Jean Lauro représente le syndicat des Services publics et de santé de Constantine. René Morin les municipaux de Philippeville. Etienne Cassayré ceux d'Oran. Depuis, les communaux de Tunis, ceux de Sfax, en Tunisie, se sont fédérés et des appels au soutien de leurs grèves sont diffusés par la fédération. Français de Tunisie, Peyre, cheminot sur la ligne Sfax-Gafsa, les représentera. Roberte Bigiaoui, née Cabrit, secrétaire de l'union locale de Tunis puis secrétaire générale adjointe de l'union départementale, sera présente au nom du syndicat des services de santé de Tunisie et des municipaux de Tunis au congrès confédéral de 1938. Ferdinand Pauser y représentera, lui, «le petit personnel de santé de Tunisie».

Raymond Barberis au V^{ème} congrès de l'UIS, Moscou 4 au 9 septembre 1972



1947 LE DÉBUT DE LA GUERRE FROIDE, SES CONSÉQUENCES SUR LE SYNDICALISME INTERNATIONAL

La focalisation sur le plan Marshall dans les raisons de la scission participe du partage en deux blocs du monde et de la mise en place d'une « guerre froide » entre ces deux blocs. La guerre froide va surdéterminer pendant une vingtaine d'années les luttes sociales. Son acmé se situera en 1952. Comme va le souligner le rapport moral au congrès d'Issy-les-Moulineaux, pour les dirigeants de la fédération « l'un des objectifs internationaux de la réaction c'est d'empêcher le développement d'infrastructures nationales, d'accentuer la dépendance économique dans notre pays, créer des zones d'influence, des blocs antagonistes et ce partage a également une influence sur la réorganisation des syndicats et leurs alliances internationales. »

Pendant la guerre, la Fédération syndicale internationale s'est mise en hibernation. Quant à l'Internationale syndicale rouge, elle a déjà disparu avant-guerre.

Quelques mois après s'être réunis à Londres, en février 1945, plus de 2000 représentants du monde syndical se sont retrouvés fin septembre au palais de Chaillot, à Paris, dans l'objectif de créer une nouvelle organisation syndicale mondiale, respectueuse des différences d'opinions politiques religieuses ou philosophiques et faisant une place aux petits pays. Tenue quelques mois après la proclamation de la Charte des Nations unies (ONU), cette initiative, dont Léon Jouhaux préside la première séance, débouche le 3 octobre sur la création de la Fédération Syndicale Mondiale (FSM). Le Britannique Walter Citrine — les syndicats britanniques ont été à l'initiative de cette rencontre — en est le président et Louis Saillant le secrétaire général. L'originalité de la FSM, qui réunit 65 organisations représentant environ 70 millions de syndiqués, est d'être la seule centrale syndicale internationale à grouper des travailleurs et des organisations des pays capitalistes et des pays socialistes ou en voie de développement, sur les cinq continents. Si, globalement, les syndicats proches des communistes y détiennent la majorité, le bureau exécutif de la nouvelle fédération internationale, lui, maintient l'équilibre. Cet équilibre est mis à l'épreuve en 1947 par l'attitude à adopter face au plan Marshall. La rupture entre les tendances pro plan Marshall et anti plan Marshall aura lieu en janvier 1949 et sera consommée en décembre avec le congrès constitutif de la Confédération internationale des syndicats libres, dont Jouhaux devient l'un des représentants de l'Europe continentale.

1953 LES PRÉMISSSES D'UNE INTERNATIONALE DES SERVICES PUBLICS ?

Le 3^e congrès de la Fédération syndicale mondiale (FSM) se tient à Vienne en octobre 1953 où se situe le siège de l'organisation depuis son expulsion de Paris par le Gouvernement en février 1951 et la signature du plan Marshall. Henri Lartigue est présent au congrès. En juin 1953, déjà, il a participé dans cette ville à une discussion pour élargir l'Union internationale des postes, télégraphes, téléphone et radio, seule à représenter la fonction publique, en y apportant l'adhésion de la fédération. Léon Clerc, secrétaire général de l'UGFF, a apporté celle des fonctionnaires de l'État. Les fédérations italiennes se sont jointes à ce mouvement début octobre lors d'une rencontre à Gènes. Le congrès de Vienne va permettre d'élargir ce premier rapprochement en intéressant d'autres fédérations de fonctionnaires (Japon, Brésil, Tunisie...) dans le but de créer au sein de la FSM un département international des fonctionnaires et assimilés. Un comité préparatoire d'une Conférence internationale des Fonctionnaires et Agents des Services publics et de santé y sera créé. Au congrès fédéral de 1954, le secrétaire général de la National Union Of publics Employees, Bryan Roberts, et celui des Sapeurs-pompiers britanniques, John Horner, Jan Van Rensenberg des services publics de la ville d'Anvers et Brinkman du syndicat du personnel des services publics néerlandais, seront présents. Les « camarades des services publics albanais, roumains, hongrois, tchécoslovaques et polonais ont envoyé leur salut fraternel », les Allemands s'excusant et la Fédération des travailleurs de la Médecine de l'URSS ayant adressé ses chaleureuses salutations amicales.

1968 BARBERIS DEVIENT PRÉSIDENT DE L'UIS FONCTION PUBLIQUE DE LA FSM

En succédant à Henri Lartigue, il est devenu le représentant de la Fédération à l'Union internationale des syndicats des services publics, l'une des branches de la Fédération syndicale mondiale à laquelle la CGT adhère. En 1968, il en a pris la présidence, succédant à René Duhamel et la conservera jusqu'en 1982 en bonne entente avec le secrétaire général de l'Union, l'allemand (de RDA) Dagobert Krause, qu'il dit avoir « apprécié » (voir le témoignage de Raymond Barberis dans *Mémoires d'avenir* mars 2016). Au congrès fédéral de Versailles en 1970, Barberis rappelle d'abord l'opposition de la Fédération à la guerre du Vietnam, qui ne prendra fin qu'en 1975. Il fait part aussi de son inquiétude quant à la persistance de foyers de guerre ou de tensions au Moyen-Orient. La Fédéra-

tion exigeait alors « la reconnaissance du droit à l'existence de tous les États de la région et le respect des droits des réfugiés arabes ». Il réaffirme également le soutien de l'organisation à tous les peuples qui luttent pour leur indépendance. À Vichy, où se déroulait du 4 au 7 mai 1965 le 30^e congrès fédéral, la « sale guerre » avait été condamnée avec vigueur. Elle le sera encore en 1970 à Versailles, et son appel pour un 1^{er} mai de paix au Vietnam. Mais d'autres luttes n'avaient pas encore alors disparu, comme celles pour l'Espagne républicaine où les persécutions dont étaient victimes ceux qui luttèrent sous la dictature de Franco pour des droits syndicaux élémentaires étaient poursuivis et condamnés. À Londres, en mars 1965, des syndicats des services publics de Belgique, de Grande-Bretagne, d'Italie avaient publié, aux côtés de la Fédération, une déclaration dénonçant ces persécutions. Le combat mené contre la ségrégation des noirs aux États-Unis a aussi été soutenu par la Fédération qui, en 1965, accueillait des délégations de syndicats de communaux ou de travailleurs de la Santé affiliés à la Fédération syndicale mondiale mais aussi à la Confédération internationale des syndicats libres « preuves que nos aspirations et luttes sont communes malgré nos affiliations syndicales différentes ».

1995 AU CONGRÈS DE GRENOBLE,

où sont présents les syndicats britanniques UNISON, d'Afrique du Sud NEHAWU, et du Portugal STAL, Alain Pouchol, qui va cesser son mandat de secrétaire général à l'issue du congrès, déclare : « La fédération reste solidaire de tous les peuples déchirés par les guerres fratricides, solidaire des syndicats d'Algérie (en pleine guerre civile), de l'ex-Yougoslavie, de Russie, de Tchétchénie (en guerre avec la Russie), solidaire du Rwanda (où vient de se dérouler le génocide des Tutsis), du peuple irakien, du peuple et des syndicats d'Afrique du Sud et de Cuba »



Au congrès suivant à Reims, en 1998, la Fédération décide d'adhérer à la Fédération Syndicale Européenne des Services publics (FSESP)



Manifestation européenne de Porto (Portugal) le 19 juin 2000 à l'appel de la CES

L'entrée remarquée de la fédération dans la FSESP

C'est Michel GUERRE, alors secrétaire à l'organisation de la fédération, qui, à la fin des années 80, a multiplié les contacts avec des syndicats de services publics de plusieurs pays d'Europe affiliés à la CES. La CGT n'en est pas encore membre, la porte lui étant fermée en raison de son affiliation à la FSM. Des liens étroits sont créés en particulier avec le syndicat anglais NALGO¹ qui va obtenir, en dépit de l'opposition de la CFDT et surtout de FO, que la fédération CGT des Services publics siège comme invitée au Comité européen des Services publics (CESP) de la CES à partir de la fin 1994.

Alors que le départ de la FSM n'est pas encore définitivement acté (ce sera fait en 1999), la fédération CGT des Services publics demande en 1998, à l'issue de son congrès de Reims, et obtient son affiliation à la Fédération Syndicale Européenne des Services publics (FSESP) qui vient d'être créée par transformation du CESP.

Le 1^{er} congrès de la FSESP se tient à Lisbonne en avril 2000. À ce moment, d'autres fédérations CGT (UGFF, Santé, FNME) avaient elles aussi rejoint la fédération Services publics de la CES.

Au congrès de Lisbonne, la CGT fait une entrée remarquée. La coordination CGT/FSESP, animée par Philippe Coanet, qui regroupe les fédérations UGFF, SP, Santé, FNME, a présenté plusieurs dizaines d'amendements aux projets de résolutions du congrès. Le principal, intitulé « À la reconquête des services publics en Europe », vise à réintégrer dans le secteur public les services qui ont été privatisés (télécoms, énergie, transports...). Le Comité exécutif de la FSESP ne l'a pas retenu, mais la CGT demande qu'il soit discuté et voté en plénière. Après la présentation par Frédéric Imbrecht, de la CGT Mines-Energie, et la réponse de la direction sortante de la FSESP, l'appel au vote par délégués se fait à mains levées. Surprise : une forêt de mains se lève ! La présidence du congrès annonce : amendement adopté, mais ça ronchonne à la tribune qui annonce que le vote va être refait par mandats (au nombre de cotisations versées par les affiliés). Finalement, l'amendement CGT n'est pas adopté, mais il recueille près de 40 % des voix. De l'aveu de Carola Fyschbach-Pyttel, secrétaire générale, c'est une première dans l'histoire du CESP et de la FSESP qu'un amendement non

retenu par le Comité exécutif recueille autant de voix et frise la majorité.

C'est que la CGT avait préparé le congrès en faisant un mini tour d'Europe pour convaincre, et de grandes organisations comme UNISON (Grande-Bretagne), la CGSP de Belgique, les CCOO espagnoles, les Italiens de la CGIL fonction publique, ou moins grandes comme le STAL du Portugal, le syndicat irlandais IMPACT, s'étaient engagées à soutenir cet amendement. Mais ce n'est pas la seule surprise. À l'initiative de la CGT, les syndicats français affiliés CGT, CFDT, FO, CFTC ont présenté une liste commune pour les responsabilités au sein du Comité exécutif et des comités permanents (santé-social, collectivités locales, entreprises de service public). Alors qu'avant l'arrivée de la CGT c'était la guéguerre entre FO et CFDT, tous les syndicats français seront représentés à tour de rôle dans les instances de la fédération syndicale européenne.



Philippe Coanet, Nadine Bricout, Jacqueline Donneddu à la manifestation de Nice du 6 décembre 2000, à l'appel de la CES, à l'occasion du Conseil européen des 6 et 7 décembre pour l'Europe sociale et contre le projet de charte européenne des droits fondamentaux

1 National and Local Government Officers (cadres de l'État et des collectivités locales). Ce puissant syndicat sera à l'initiative de la création en 1993 d'UNISON par la fusion avec les syndicats NUPE (employés publics) et COHSE (personnels de la santé).

Interview d'Alain Pouchol

par Philippe Coanet



Raymond Barberis et Alain Pouchol au VII^e congrès de l'UIS, Prague 11 au 15 octobre 1982

Les militantes et militants de la Fédération et les lecteurs de *Mémoires d'avenir* te connaissent bien comme secrétaire général de la fédération de 1979 à 1995, mais peu sans doute savent que tu as exercé d'importantes responsabilités syndicales internationales comme président de l'Union Internationale des Services (UIS) de la FSM. Quand en es-tu devenu président et peux-tu nous parler de cette organisation ?

Alain - La première création de l'UIS remonte au congrès de la FSM de Milan en 1949. Ce fut d'abord l'Union internationale des syndicats des PTT et Radios au congrès constitutif de Berlin en octobre 1949, présidée par Duhamel, elle demeurera jusqu'en 1955, année qui vit l'élargissement de l'UIS à l'ensemble de la Fonction publique. D'avril 1955 à 1967, René Duhamel en fut alors le président. C'est en 1963 que Raymond Barberis fut élu secrétaire général de la fédération des Services publics et de Santé, en remplacement de Henri Lartigue décédé brutalement. Il fut constamment réélu à cette fonction jusqu'en 1978. Raymond fut le président de l'UIS de 1968 à 1982, à la suite de quoi, après avoir été élu secrétaire général de la fédé, je lui succédais à cette responsabilité internationale. Et cela jusqu'à la décision, que nous soutenions, de sortie de la FSM. Pas de gaité de cœur, mais avec le sentiment amer de n'avoir pas su convaincre de la nécessité de la rénover en profondeur. Cette décision a été actée en 1995 à l'issue du congrès de Damas de la FSM.

Quelles organisations réunissait l'UIS et quel était son poids dans la FSM ?

Alain - Pour la France : les fonctionnaires de l'État, les territoriaux, les hospitaliers, les postiers et les employés des banques. Mais, pour d'autres pays, notamment ceux du « bloc de l'Est », vu que quasiment tout était public, il y avait des syndicats de coiffeurs, de commerces, et j'en passe. On pourrait penser que c'était la branche la plus importante de la FSM, surtout depuis que la plupart des syndicats « occidentaux » l'aient quittée à la fin des années 40. Mais, en fait, la branche la plus puissante en nombre d'affiliés, c'était celle de l'agriculture, des paysans.

Les activités de l'UIS ?

Alain - L'UIS avait son siège à Berlin-Est. Elle participa à de multiples délégations, conférences et congrès, non seulement dans la quasi-totalité des pays d'Europe occidentale et d'Europe de l'Est, mais aussi d'Amérique latine (Brésil, Argentine, Chili, Équateur, Panama, Cuba), d'Afrique francophone (Algérie, Maroc, Tunisie, Guinée, Sénégal, Mali, Bénin, Côte d'Ivoire, Congo, Niger), d'Afrique anglophone (Ghana, Nigeria, Kenya) et d'Afrique de l'Est (Égypte, Soudan)... Elle prit position, clairement, sur tous les grands conflits, Vietnam, Palestine..., comme sur les conflits où étaient impliqués l'un ou plusieurs de ses syndicats adhérents.

Revenons au congrès de Damas, le 13^e congrès de la FSM à Damas (Syrie) novembre 1994. Y étais-tu ?

Alain - Oui bien sûr j'y étais.

Dans la délégation française, de mémoire, il y avait notamment : Henri Krasucki, Louis Viannet, Jean-Pierre Page, Gérard Montant, Pierre Gensous, et moi, pour l'UIS représentée aussi par Joren Meinnel (SG-ex RDA) et Aschour (le Syrien), l'Inde, plusieurs pays africains étaient représentés, outre leurs dirigeants nationaux, par des camarades de notre UIS.

Ce fut un congrès très difficile et tendu. Très peu de délégués comprenaient notre départ, surtout après les deux effondrements qui donnaient raison à nos

Délégation de la fédération (A.Pouchol, D.Berlaimont, P.Legoy) à l'invitation de la Fédération tchécoslovaque des Industries locales, dans les années 1980. Visite de l'entreprise de blanchisserie de Prague (1600 employés sur 300 sites). La Fédération tchécoslovaque affiche 350 000 adhérents, sur un champ étendu à ce qui en France est du domaine de l'artisanat et des PME; syndicat et comité d'entreprise sont confondus. Les entretiens furent « francs et cordiaux » (mais l'interprète ne traduisait pas tout ce que nous disions...).



critiques antérieures, et certains se sentaient orphelins, considérant notre départ comme une désertion à un moment où la FSM allait avoir de grands besoins pour (re)construire son avenir.

Très difficile aussi pour moi car, dans la dernière ligne droite (avant les conclusions), je fus pris en charge par les services hospitaliers syriens, conduit à l'hosto pour des coliques néphrétiques (très douloureux!) une journée, une nuit et dans l'avion le lendemain pour retour en urgence sanitaire. Voilà pourquoi c'est un mauvais double souvenir pour moi.

La fin de ta présidence de l'UIS.

Alain - C'est Sukomal Sen, dirigeant du très puissant syndicat des employés de l'Inde, qui a pris la succession. Il est venu à Paris et avec toi, qui était devenu le responsable inter de la fédération, je me rappelle que nous avons eu toutes les peines du monde (si je peux dire) à le convaincre de récupérer les archives françaises de l'UIS qui étaient chez nous à Montreuil. Nous les avons bien sûr acheminées en Inde, aux frais de la fédération.

Tes délégations les plus importantes ?

Alain - J'ai accueilli, ou participé à l'accueil, soit au siège de l'UIS à Berlin-Est (RDA) ou en France à notre siège fédéral, de très nombreuses délégations en provenance de tous les continents avec, à chaque fois, beaucoup de curiosité attentive, de découvertes dans la façon d'analyser les mêmes événements.

Par ailleurs, je me suis déplacé à plusieurs reprises lorsque la direction de l'UIS considérait qu'il fallait que je la représente. Je suis allé et j'ai reçu des délégations anglaises (Nalgo, NUPES...) de RDA et de RFA, de Norvège, de Cuba, d'Algérie, et beaucoup d'autres.

C'est comme cela qu'à plusieurs reprises, notamment dans la dernière période entre 1990 et 1995 où nous décidions à la CGT de sortir de la FSM, je suis allé à la rencontre des syndicats soviétiques de la fonction publique, dont mon homologue était Galina Sorokina, pour leur faire part, en vain, de nos analyses à nous français sur les raisons de faire évoluer profondément la FSM et ses pratiques ainsi que celles des syndicats des pays de l'Est dans le type et la nature de leurs relations vis-à-vis des États. Galina était une femme intelligente et avec beaucoup d'expérience, mais née dans le sein de l'URSS et ne pouvant concevoir d'autres façons « d'être syndicaliste » sans liens structurés avec l'État socialiste. De façon raccourcie, cette situation reflétait assez exactement l'analyse de Marx selon laquelle « chaque individu est le produit de son patrimoine social ».



Délégation à Moscou. Lénine, Pouchol et Galina.

Les puissants syndicats des pays socialistes sont entrés en crise profonde au fur et à mesure que s'écroulait le « bloc de l'Est » et, cependant, au congrès de Damas de la FSM, s'arc-boutaient à leurs pratiques antérieures considérant, pour certains (pas tous), que tout allait rentrer dans l'ordre, que ce n'était qu'une simple crise.

Cette période et ces événements considérables (l'effondrement du bloc de l'Est entraîne la disparition de la RDA, qui est absorbée par la RFA le 3 octobre 1990, près de 41 ans après sa fondation. Décembre 1991 marque la fin d'un processus de dix-huit mois qui aboutit à la disparition de l'Union des Républiques socialistes), en peu de temps à l'échelle historique, m'ont énormément fait réfléchir à la nécessité dans notre syndicalisme de faire absolument vivre la lutte de classe de façon indépendante, démocratique et de façon ouverte, sans renoncement, mais sans sectarisme non plus.

Une dernière question : quelques organisations CGT (3 FD, 1UD, quelques syndicats) très peu nombreuses se sont ré-affiliées à la FSM. Qu'est-ce que cela t'inspire ?

Alain - Aujourd'hui, la FSM continue d'exister, avec de nouvelles structures régionales et une réorganisation de ses branches professionnelles. C'est ainsi que la branche des banques a quitté notre UIS pour se constituer elle-même en Union et que de ce fait l'UIS historique est devenue celle des Services publics (SP) Utilitaires et connexes ; son siège est à Athènes et, depuis 2022, son président est le Sud-Africain Mike Makwayiba, issu de la fédération de la Santé et de l'Éducation de la COSATU.

Elle avance aujourd'hui le chiffre de 105 millions de travailleurs affiliés dans 133 pays. Son implantation en Europe est très réduite

et ses activités essentielles sont en Afrique, en Asie et sur le continent américain.

Il est regrettable que la FSM n'ait pas participé à la création de la CSI au début des années 2000. Car, qu'ils croient en Dieu ou pas, qu'ils soient favorables ou hostiles à la lutte de classe, les travailleurs dans le monde sont tous confrontés à la même commune exploitation de leur force de travail par le capital et aux mêmes dangers que constitue leur division : dictatures, guerres, mises en concurrence, accroissement de la misère... toutes choses dont les mouvements fascistes, qui reprennent vigueur partout, se repaissent pour le plus grand bonheur de la poignée de multimilliardaires qui prétendent régner sur un monde du travail asservi. Alors, nous avons quitté la FSM ce n'est pas pour y retourner et si nous avons rejoint la nouvelle CSI avec toutes les autres confédérations syndicales françaises, il y a à cela une raison profonde : il faut réussir à dépasser les sectarismes enkystés au fil de l'histoire et sagement entretenus par le capitalisme (notamment US).

Un nouveau mouvement syndical international unifié, dépassant les modèles qui ont prévalu jusqu'ici, sans perdre leurs expériences, reste d'actualité pour les peuples et la planète. Rien n'est à la fois plus simple et plus difficile que de construire un syndicalisme fondé sur l'action solidaire du local au mondial et pourtant c'est bel et bien cela la lutte de classe. Partir du réel pour le transformer.

En attendant, comme l'affirme la résolution du congrès confédéral de la CGT : « La CGT doit rechercher constamment l'échange et l'unité avec toutes les organisations syndicales possibles, affiliées ou non à la CES, à la CSI ou à la FSM ».



Offerte au secrétaire général de la fédération CGT des Services publics et Président de l'UIS FP par la délégation du Gabon, cette sculpture évoque ce que doit être l'action solidaire du syndicalisme.

Mairie de Kyoto, local syndical du Jichiroren



Délégation au Japon

par Pierre Legoy

En 1993, la fédération CGT des Services publics a été invitée par Jichiroren, fédération japonaise des syndicats de travailleurs préfectoraux et municipaux (en japonais 日本自治体労働組合総連合) à l'occasion de sa 9^e convention annuelle. Pierre Legoy, secrétaire fédéral, a ainsi séjourné au Japon du 25 août au 2 septembre.

Une autre fédération était présente, l'Australian Services Union, affiliée à la CISL. Les Américains, invités également, avaient été « empêchés » au dernier moment.

Le Jichiroren est la deuxième fédération de Zenroren, confédération nationale des syndicats sur des positions de classe. Il avait à l'époque environ 260 000 membres (ce chiffre est tombé à 138 700 en 2019) sur environ 1,4 million de membres au Zenroren et 3,29 millions d'employés des services publics locaux (ce chiffre comporte une partie des enseignants). Cotisation syndicale : 2 % du salaire. Les dirigeants que j'ai rencontrés sont des cadres (et des hommes). Jichiroren est coordonné avec Kokkoren (180 000 membres, employés de l'État) et Zenkyo (210 000 membres, enseignants). Nihon'Iroren, est la fédération des travailleurs de la santé, 176 000 membres. Ces 4 fédérations représentent près des 2/3 des adhérents de Zenroren. Zenroren n'a pas d'affiliation internationale mais suit attentivement l'évolution de l'UIS et de la FSM.

La première confédération syndicale au Japon est Rengo, environ 8 millions de membres¹, clairement sur des positions de collaboration de classe, affiliée à la CISL. La troisième est Zenrokyo, environ 0,5 million de membres¹.

Jichiroren et Zenroren sont très proches du Parti Communiste japonais (fin août 1993, le PCJ a 15 sièges sur 511 au Parlement et fait 8 à 9 % des voix, plus de 20 % à Kyoto). Ils considèrent que « la guerre froide n'a pas disparu » et sont, par exemple, très critiques par rapport à la politique qu'a menée Gorbatchev. L'affrontement idéologique est visiblement resté

très violent au Japon. Le bandeau frontal édité pour la journée du 1^{er} mai unifié par le syndicat Jichiroren de la préfecture de Kyoto comportait les slogans suivants :

- unité,
- de meilleurs salaires pour sortir de la crise,
- réduction du temps de travail,
- meilleures pensions,
- élimination de la politique corrompue,
- construction de municipalités progressistes,
- défendons la Constitution pacifiste.

La crise économique (après l'éclatement de la bulle financière) entraîne des restructurations et accélère les mutations sociales. Le taux officiel de chômage est 2,3 % mais, par exemple, il y a une progression récente du travail salarié féminin rémunéré deux fois moins que celui des hommes. L'évolution démographique est très négative (1,35 enfant par ménage). L'immigration est pour l'instant limitée et le patronat cherche encore à éviter d'entamer une cohésion sociale qu'il a construite grâce à l'emploi à vie dans les grandes entreprises, au salaire à l'ancienneté, à la formation par l'entreprise et au syndicat-maison.

Le nombre d'heures travaillées par an est en 1992 de 1722 heures; 20 jours de congés par an. Il m'a semblé cependant, en passant dans les services de la mairie de Kyoto, qu'il fallait nuancer l'importance de la durée du travail d'une appréciation sur son intensité (nombre de pauses par exemple).

Le problème du logement est terrible : par exemple, le camarade Mitsuo Sato, vice-président de Jichiroren, habite Tokyo,



Livret d'accueil du syndicat Jichiroren de Kyoto pour les nouveaux recrutés

à presque une heure du siège de Jichiroren (dont la position est centrale); son logement est un F2 de 9 « tatamis », soit environ 15 m² au total, pour 130 000 yens par mois (soit à peu près 7 600 francs).

La consigne pour organiser ma visite était « we must make the most » : j'avais une formidable interprète pour moi seul, Fumiko Kataoka (dont le mari était spécialiste de Paul Valéry); hôtels 4*; diner dans un salon de Gion avec 4 geishas; etc. J'ai fait comprendre que nous ne pourrions faire autant quand nous les recevrons [en mai 1994]. En dehors des discussions avec Takeshi Ohé (président de Jichiroren, président sortant de Zenroren) et surtout Mitsuo Sato, les temps forts de la visite ont été :

- Dépôt de gerbe au cénotaphe du mémorial de la paix d'Hiroshima et visite du musée. Moments particulièrement émouvants, la barbarie étant présentée sous forme de témoignages nus et directs. 800 collègues de la mairie

¹ Tous les chiffres sont de 1993



Pierre Legoy entre son interprète Fumiko et sa geisha (qui lui apprenait l'usage des baguettes et adorait Patricia Kaas)

d'Hiroshima sont morts par la bombe. J'ai rencontré deux rescapés : une du syndicat d'Hiroshima qui avait trois ans le 6 août 1945, et le camarade Sato, qui avait 8 ans, a perdu toute sa famille et a survécu bien qu'il soit revenu sur les lieux le lendemain de l'explosion. Ensuite, le maire nous a reçus dans son bureau. Hiroshima a 1,1 million d'habitants, 12 000 employés municipaux dont 6 000 sont adhérents au Jichiroren.

- Réception par le gouverneur de la Préfecture de Kyoto (2,6 millions d'habitants, 20 000 agents, 6 300 adhérents Jichiroren dont 30 permanents) et par le maire de Kyoto (1,45 million d'habitants, 20 000 agents, 6 000 adhérents Jichiroren dont 14 permanents). Visite de la mairie (plateaux de bureaux en open space), local syndical, panneaux syndicaux affichant les mots d'ordre revendicatifs et les activités culturelles du syndicat (en cohabitation avec le matériel de l'autre syndicat Rengo — les 2 syndicats sont de poids égal —). Les permanents du Jichiroren, presque 800 au plan national, sont rémunérés par lui.
- Table ronde enregistrée pour en faire un document syndical entre les dirigeants du Jichiroren, le camarade australien et moi-même. Outre les situations économiques et sociales et celles de nos secteurs du service public local, un temps long a été consacré à l'autonomie des collectivités locales et aux questions de la retraite.
- La séance inaugurale du congrès (Jichiroren's 9th annual convention), où j'ai fait, après le président Oh'e et le camarade australien Tony Tuohey, une intervention d'un quart d'heure. Cette séance a fait l'objet d'un reportage à la

télévision nationale NHK. Dès l'après-midi, des critiques vives de la direction sont montées concernant la manière dont avait été impulsée l'offensive syndicale de printemps («Shuntō 1993») sur les salaires. Cette offensive, annuelle depuis 1955, a donné lieu à des négociations difficiles sur fond de crise (augmentation moyenne obtenue par le Jichiroren : entre 4 et 5 %).



Extrait du bandeau frontal édité pour la journée du 1^{er} mai 1993 par le syndicat Jichiroren de la Préfecture de Kyoto



Dépôt de gerbe au Mémorial de la Paix d'Hiroshima — Pierre Legoy et Tony Tuohey

La multiplication des règlements statutaires dans les grandes villes

L'exemple de Toulouse

Dominique Durand, pour la rédaction du tome 1 de l'Histoire de la fédération, a effectué d'importantes recherches documentaires auprès des Archives municipales et départementales de plusieurs régions. Le texte ci-après est extrait de la « version longue » du chapitre 2 1905-1914. En effet, afin d'obtenir une édition de moins de 300 pages de ce tome 1, des réductions ont été réalisées. Ainsi ce texte a été résumé dans la version définitive imprimée.

Les premiers règlements locaux sont apparus dans les années 1880, avec un sommet entre 1907 et 1912 et une généralisation dans les années 1919-1920, une obligation étant imposée — mais très incomplètement appliquée — aux villes de plus de 5000 habitants (loi du 23 octobre 1919, après la grande grève des communaux de la région parisienne en septembre 1919). Ces textes locaux règlent les problèmes de recrutement, d'avancement, de promotion, de traitement, auxquels s'ajoutent au fil du temps les horaires de travail, le conseil de discipline, les caisses de retraite, les autorisations d'absence...

Par exemple, à Reims, le premier règlement d'avancement des fonctionnaires des établissements municipaux date du 1^{er} mai 1908; à Amiens, c'est en 1910 qu'un règlement similaire est adopté.

La confrontation des règlements montre que subsistent toujours des différences générant un cloisonnement local préjudiciable à ceux qui voudraient une mutation. Mais on assiste à un bouleversement des règles et des traditions : pour la première fois, on discute sérieusement des techniques de gestion du personnel...

À Lyon (2640 municipaux en 1900), des méthodes modernes de « management » — recrutement sur concours, curriculum vitae, stages — s'imposent avant 1900 sans mettre fin à des pratiques d'ancien régime qui se retrouvent dans le patronage et le clientélisme. Édouard Herriot, son maire, déclare en 1907 que « la ville vient d'adopter le système le plus avancé qui soit ».

À Toulouse, il y a 1340 employés municipaux en 1905, 2075 en 1914 (après la défaite du Parti socialiste en 1908, les Radicaux, à leur arrivée, ont révoqué plus de 150 employés).

Pour la fédération, Toulouse [le 8^e congrès fédéral, puis le congrès confédéral, vont se succéder à Toulouse fin septembre et début octobre 1910] c'est aussi le congrès où la question d'un statut des travailleurs municipaux est véritablement discutée. Un projet y a été mis en discussion l'année précédente, en même temps que l'assemblée communale formulait le vœu que « le

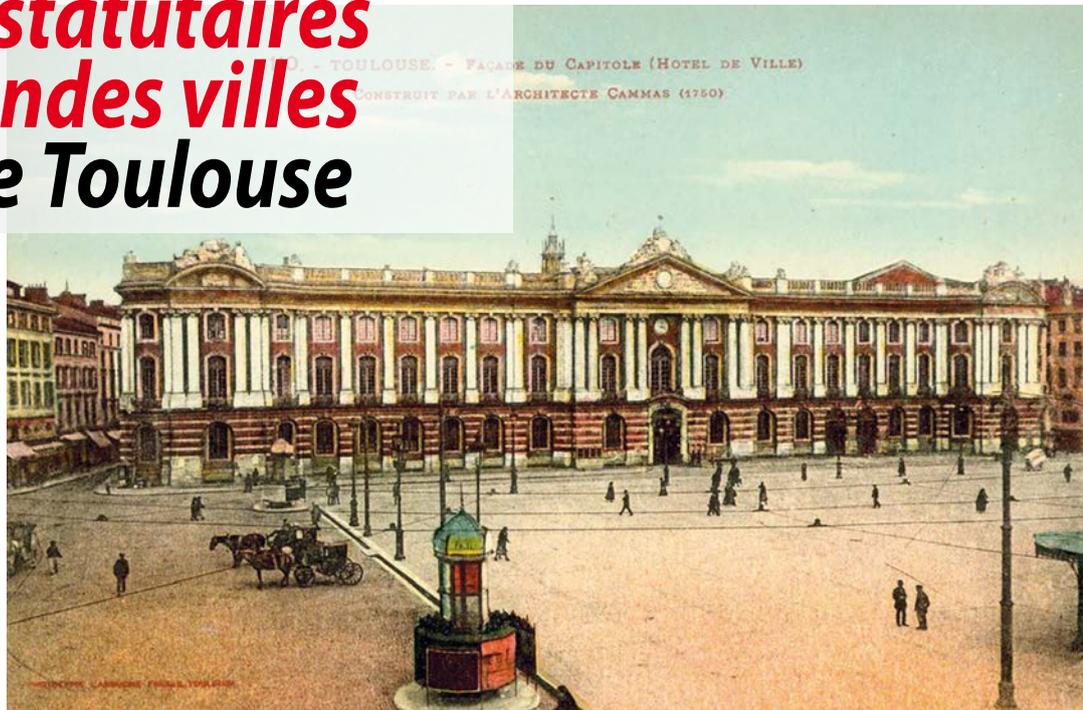
parlement englobe les employés communaux, qui, jusqu'ici, ont été les parias du fonctionnarisme, dans le statut des fonctionnaires qu'il va être incessamment appelé à voter »¹. (...)

Après d'autres municipalités, celle de Toulouse s'est donc mise à la rédaction d'un texte sur le recrutement et l'avancement des employés et ouvriers des divers services municipaux dont l'article premier tient en une phrase quasi révo-

lutionnaire pour l'époque : « Tous les emplois sont donnés au concours », ce concours ne sera ouvert qu'aux Français majeurs et en jouissance de leurs droits civils et politiques, demeurant à Toulouse depuis cinq ans au moins et — c'est là sa grande limite — agréés par le maire. Les traitements et les conditions d'avancement y seront détaillés service par service².

Ce projet municipal s'inspire de celui proposé par le syndicat des employés et ouvriers municipaux, et rédigé par le secrétaire du syndicat, V. Marty, qui occupe un poste important à la mairie puisqu'il est chef de bureau au secrétariat général. Il deviendra plus tard le chef du cabinet du maire et on peut supposer qu'il est politiquement très proche du maire et du parti radical-socialiste.

Les qualités d'exposition de ce texte sont remarquables, mais, comme l'écrit Jean-Yves Nevers, « Il est clair que le projet répond plus aux demandes des cadres et des "cols blancs" que de la masse des employés subalternes. Le compromis élaboré par le secrétaire du syndicat, politiquement très proche des radicaux, avait probablement pour but de désamorcer les inquiétudes de ces catégories de person-



Toulouse Capitole Hote de Ville (MeisterDrucke-503498)

¹ Bulletin municipal du 30 juin 1909, p. 198.

² Je remercie le Service départemental des Archives de Haute-Garonne pour la consultation de ses dossiers sur le mouvement syndical départemental.

nel tout en proposant une solution acceptable par les élus. Ses principales dispositions seront du reste largement reprises dans le projet présenté et discuté au conseil municipal à la séance du 16 décembre 1910; certaines apparaissent même, au regard des intérêts du personnel, en retrait par rapport au projet adopté qui sera mis en œuvre en janvier 1911 et anticipe de près de dix ans la législation nationale, il est vrai retardée par la guerre³.

En face, le syndicat des travailleurs municipaux de la ville de Toulouse, membre de la fédération, après avoir protesté vigoureusement pour ne pas avoir été consulté par la municipalité, déclare, dans une lettre au maire du 9 novembre, que plusieurs articles de ce projet sont contraires aux propositions élaborées par les congrès nationaux du syndicat. Ces propositions concernent notamment la titularisation d'office après un an, la composition du conseil de discipline, calquée sur celle des prud'hommes et comprenant une représentation égale du conseil municipal (3 élus) et du personnel (3 délégués « nommés par le syndicat ») et les congés annuels : « considérant qu'étant tous salariés de la même administration et qu'il ne doit pas y avoir deux poids et deux mesures, nous demandons que le congé annuel soit égal pour tous ». Il s'agit là d'une réponse directe au projet du syndicat concurrent. Ces trois points sont repris dans une liste comportant onze « revendications générales » :

- la suppression des « classes »,
- la mise en retraite d'office après 25 ans de service,
- un repos hebdomadaire payé pour tous,
- le paiement des congés de maladie et le « droit à un docteur de l'administration gratis »,
- la journée de 8 heures « considérant qu'en accomplissant plus de 8 heures nous portons atteinte à nos camarades de l'industrie

privée et au chômage trop fréquent à Toulouse »,

- l'avancement par ancienneté et par concours,
- les heures supplémentaires payées aux auxiliaires,
- l'interdiction d'embaucher des retraités;
- la réservation des emplois municipaux aux Toulousains : « tout emploi devenu vacant ne doit être donné qu'à un électeur de la commune sur la présentation de sa carte d'électeur ».

Ces revendications sont reprises dans une plaquette imprimée intitulée « Règlement et Revendications présentées par le Syndicat des Travailleurs municipaux au Conseil Municipal de Toulouse ». Adressé au conseil municipal, ce document est bien différent du projet présenté par le syndicat concurrent. Le texte ne présente qu'une brève argumentation générale qui insiste sur le caractère réaliste des revendications formulées tout en reconnaissant « les abus qui se commettent dans les services, tant du côté du petit personnel que du côté des chefs de service » et les critiques « souvent bien fondées par des contribuables ». Il juxtapose des propositions assez « classiques » concernant des garanties statutaires et un nombre important de revendications sur les salaires (augmentation, salaire minimum, paiement des heures supplémentaires), les conditions de travail (journée de 8 heures), les congés maladie et accidents du travail, les pensions de retraite et secours en cas de décès. En annexe figure une liste de dix revendications générales qui associent la « municipalisation des services publics » à la demande de « fournitures par l'administration des outils nécessaires aux ouvriers pour leur travail (paveurs, jardiniers, etc.) » et « la fourniture d'effets ou indemnités au service du nettoyage ».

Il est remarquable qu'aucun concours ni examen d'aptitude n'ait été prévu pour le recrutement. Les conditions d'accès aux emplois

municipaux sont limitées aux dispositions générales « classiques » (nationalité, âge, santé, moralité) et à la clause de préférence locale (nécessité d'être électeur de la commune depuis au moins trois ans) auxquelles a été ajoutée une note précisant que « les femmes... n'auront à justifier que de leur moralité et de leur validité ». Le projet propose que la titularisation intervienne après une période de stage de 6 à 12 mois et que l'avancement d'une classe à l'autre (le document demande par ailleurs la suppression des classes, on l'a vu) se fasse à l'ancienneté, tous les trois ans; le texte précisant que « nul ne pourra être privé de cet avancement sans avis du conseil de discipline qui dans ce cas fonctionnera comme Commission d'avancement ». Il est proposé que les promotions de grade soient « données au concours », mais « à points égaux, l'ancienneté prévaudra ». Les propositions du syndicat des travailleurs municipaux excluent l'avancement et la promotion au choix. Cette position est justifiée par l'affirmation abrupte que « des camarades sont privés de l'avancement auquel ils ont droit parce qu'ils n'ont pas l'avantage d'être "pistonnés" par quelqu'un d'influent ».

Un des éléments clés des propositions du syndicat est la création d'un Conseil de Discipline paritaire composé la moitié de « délégués de l'Administration et la moitié de délégués du syndicat ». Il est précisé que le « chef direct de l'intéressé ne peut dans aucun cas siéger... » et que la mesure « antidémocratique des mises à pied » est supprimée. Concernant les salaires, le document dénonce d'une part « une trop grande différence de salaire entre ceux qui commandent et ceux qui exécutent le travail » et demande le relèvement des plus bas salaires et, d'autre part, il propose « l'unification des salaires par catégories d'emploi », mesure qui doit conduire à la suppression des classes (dont la création avait été demandée par la minorité socialiste en 1896) : « il n'est pas admissible de voir dans un même service accomplissant le même travail, des employés dont le salaire varie et dont souvent la différence est énorme, nous ne voyons là que favoritisme... ». Les propositions du syndicat des travailleurs municipaux constituent donc un véritable contre-projet dont on peut penser, écrit Jean-Yves Nevers, qu'il a été hâtivement rédigé, en réponse aux propositions, formellement plus élaborées, du syndicat des employés et ouvriers municipaux, interlocuteur privilégié de l'équipe municipale radicale. Le contenu du projet en insistant sur les problèmes de la discipline et surtout sur les conditions de travail et les salaires montrent clairement qu'il émane des catégories d'employés subalternes et sans doute particulièrement de celles qui sont les plus proches des traditions ouvrières.



Henri Martin Les bords de la Garonne, les promeneurs (dont Jaurès) 1906 Capitole Toulouse

³ Jean-Yves Nevers. Du règlement municipal au statut national, la « fonctionnarisation » du personnel communal à Toulouse (1890-1952). Certop, CNRS, 1991.p. 19 et suivantes dont s'inspire la suite du texte.



Les travailleurs algériens sont nombreux à être syndiqués à la CGT et bien que l'idée que l'Algérie est une province française soit fortement ancrée dans l'opinion publique, les luttes du peuple algérien pour son indépendance sont légitimées par les organisations de la CGT. De nombreuses actions de soutien, des manifestations pour la paix et l'indépendance sont organisées. Ici les ouvrières et ouvriers de la SKF, à Ivry (Seine), se rendent à la manifestation du 24 octobre 1960. Les mots d'ordre sont explicites. | Collection IHS CGT

Pacifisme et internationalisme



En novembre 1936, la CGT crée un Comité d'accueil aux enfants d'Espagne pour accueillir et héberger le plus grand nombre d'enfants espagnols que la guerre civile a privé d'asile ou rendu orphelins. Présidé par Léon Jouhaux et Victor Basch (par ailleurs président de la Ligue des droits de l'homme), ce Comité reçoit rapidement le soutien d'un grand nombre d'autres organisations et celui de nombreuses municipalités de Front populaire | Collection IHS CGT.



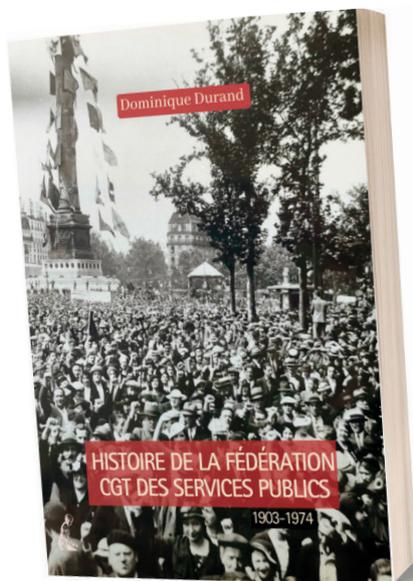
Des milliers de manifestant-es se mobilisent pour la paix au Vietnam le 3 mai 1967 à Lyon. | Collection IHS CGT



Délégation fédérale à Tokyo contre la guerre au Vietnam, pour l'interdiction des armes nucléaires et le désarmement. | DR/Archives de la fédération CGT des Services publics

UNE HISTOIRE DE LA FÉDÉRATION CGT DES SERVICES PUBLICS

VOLUMES 1 ET 2 - Années 1903 à 1995



BON DE COMMANDE

à compléter et à retourner par mail avec copie de l'ordre de virement

IBAN : FR76 1027 8061 3700 0340 4554 175

Code BIC : CMCIFR2A

(Attention, veiller à mentionner : Bon de commande, livres « Une histoire de la fédération »)

Fédération CGT des Services publics

Case 547 - 263 Rue de Paris 93514 MONTREUIL CEDEX

Organisme :

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : CP :

Courriel : Tél. :

Je commande (Frais de port inclus) :

- | | |
|----------|--|
| VOLUME 1 | <input type="checkbox"/> De 1 à 19 exemplaires : X 18,50 € = € |
| | <input type="checkbox"/> De 20 à 49 exemplaires : X 18,00 € = € |
| | <input type="checkbox"/> De 49 à 200 exemplaires : X 17,50 € = € |
| VOLUME 2 | <input type="checkbox"/> De 1 à 19 exemplaires : X 18,50 € = € |
| | <input type="checkbox"/> De 20 à 49 exemplaires : X 18,00 € = € |
| | <input type="checkbox"/> De 49 à 200 exemplaires : X 17,50 € = € |

À partir de 200 exemplaires, nous contacter : fdsp@cgt.fr - 01 55 82 80 00



Adhésion à l'IHS

MONTANT DES COTISATIONS ANNUELLES

(La cotisation comprend l'abonnement à Mémoires d'avenir, la revue de l'IHS de la Fédération des Services publics, et aux Cahiers de l'IHS confédéral)

Adhésion individuelle syndiqué-e : 20 euros

Adhésion individuelle hors CGT : 35 euros

Adhésion syndicat de moins de 100 adhérents : 50 euros

Adhésion syndicat de plus de 100 adhérents : 75 euros



Adhésion coordination syndicale départementale

ou coordination fédérale régionale : 50 euros

Organisation, institution hors CGT : 150 euros

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom Prénom

Adresse postale

Code postal Ville

Mail Téléphone

Bulletin et chèque à retourner à :

IHS des Services publics CGT

Case 547 - 263, rue de Paris

93515 MONTREUIL CEDEX

Mail : ihsfsp@cgt.fr — Tél. : 01 55 82 88 20

Site Internet : www.cgtservicespublics.fr

Année 2025

Adhésion individuelle syndiqué-e

Adhésion individuelle hors CGT Adhésion syndicat - 100 adhérent-es

Adhésion syndicat + 100 adhérent-es Adhésion CSD ou CFR

Adhésion Union fédérale Adhésion organisation, institution hors CGT